



**AAP  
MAC**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

## Le mot de la Présidente

(d'après le rapport moral 2022)

Chers adhérents, chères adhérentes,

Malgré une baisse très importante de ses activités et de son chiffre d'affaire en 2020 et 2021, l'APMAC, contrairement à bon nombre de structures œuvrant dans le secteur culturel, a pu sortir de ces deux années de pandémie sans que l'association ne soit mise en péril. Cela, bien sûr, n'a été possible qu'avec les soutiens financiers de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département de la Charente Maritime. Si nous avons pu faire face aux difficultés, c'est aussi grâce à la flexibilité et à la faculté d'adaptation dont nos salariés(es) ont fait preuve durant ces deux années. C'est également grâce à vous tous, chers adhérents, qui êtes restés fidèles à l'APMAC malgré les empêchements que vous avez vous-même subis : fermetures de lieux de spectacle et restrictions des jauges d'accueil de public, sans oublier les annulations de programmation, de tournées ou de festivals.

Malgré les attentes palpables du public et l'envie que nous avons tous de retrouver des moments de convivialité, nous avons abordé l'année 2022 avec beaucoup d'incertitudes. En effet, nous ne savions pas si nos adhérents avaient pu passer le cap de ces deux années difficiles, s'ils allaient reprendre leurs activités culturelles et leurs programmations en 2022. Après un démarrage en demi-teinte, l'activité de location d'équipements techniques a été finalement très intense durant la saison estivale aussi bien à Saintes qu'à Limoges, mais avec un très grand nombre de réservations de dernière minute. Je tiens, à ce propos, à féliciter l'équipe technique de Limoges et particulièrement son responsable, Simon Doucet, ainsi que celle de Saintes et son responsable de Parc, Jérôme Rouyer, pour la réactivité et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. Il en résulte en 2022 une augmentation moyenne de plus de 65% d'activité sur les deux parcs par rapport à 2021 et une augmentation de 34% du nombre de nos adhérents répartis sur 12 départements, ce qui témoigne du développement territorial de nos activités à l'échelon de la Région Nouvelle Aquitaine.

L'une de nos principales activités reste toujours la location d'équipements scéniques et, cette année, nous avons engagé des investissements importants pour vous proposer, à moindre coût, des

matériels de qualité de plus en plus performants et qui répondent aux exigences environnementales, avec notamment le renouvellement de notre parc de projecteurs en LED. Un nouveau système de sonorisation modulable est également disponible aussi bien à Saintes qu'à Limoges. Je remercie la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Charente Maritime et pour la première fois le Département de la Haute Vienne pour leur soutien sur ces importants investissements. Le rapport d'activité qui suit vous permettra de découvrir le large champ de nos interventions. Toutes ces actions ont été menées dans le respect du budget présenté lors de la précédente Assemblée Générale et, malgré les nombreux aléas de cet exercice, l'équilibre financier a été maintenu. Que soient ici remerciés les membres du Conseil d'Administration qui veillent à la bonne gestion de notre association tout au long de l'année. Je tiens aussi à exprimer ma satisfaction quant à l'issue du procès que nous a intenté le SYNPASE (Syndicat National des Professionnels de l'Audiovisuel, du Spectacle et de l'Évènement). En effet, la Cour d'appel de Poitiers a définitivement mis un terme aux récriminations qui nous étaient faites et a confirmé ainsi le modèle économique et de gouvernance de notre association l'APMAC.

Il y a tout juste un an, lors de notre dernière assemblée, vous avez validé le Projet Associatif 2022-2026 (consultable sur notre site internet) qui définit les objectifs de l'APMAC jusqu'en 2026. Il nous reste encore de nombreux projets à mettre en œuvre, notamment sur Limoges avec le déménagement dans de nouveaux locaux début 2024 au plus tard. Récemment, nous avons lancé un appel à candidature auprès de nos adhérents les invitant à rejoindre le Conseil d'Administration et participer ainsi à la gouvernance de l'APMAC. Je réitère ici cet appel en insistant sur la nécessité d'une représentation renouvelée dans la diversité de nos structures. Mais quel que soit votre degré d'engagement à nos côtés, je tiens à réaffirmer que votre satisfaction reste au cœur de notre projet et de nos préoccupations.

**Agnès HENNIQUAU**  
Présidente de l'APMAC

# Sommaire

4	Les objectifs de l'association
5	Les axes de développement du projet associatif
6	La place et le rôle des adhérents
7	Les adhérents
8	Répartition des adhérents par catégorie
9	Une gouvernance partagée et pérenne
10	Le développement territorial
	- Le service des lieux scéniques
	◇ L'inventaire
12	◇ Le conseil en aménagement Autour du conseil en aménagement
14	◇ Les partenaires
15	◇ Réseau néo-aquitain des responsables techniques du spectacle vivant
16	- La formation
17	◇ La formation agent technique du spectacle vivant
	◇ La formation courte
18	- Le parc matériel
	◇ Le parc de matériel scénique
20	Les lieux dédiés
	- L'agence de Limoges
21	- Le plateau
22	Responsabilité sociale et environnementale
23	Actions de communication
24	Investissements
25	Le personnel
26-27	Assemblée Générale ordinaire 27 Avril 2023 Projets 2023

## Les objectifs de l'association

- Répondre aux besoins de ses adhérents pour l'organisation de leurs manifestations culturelles en leur proposant une assistance technique, à chaque étape de leur projet ;
- Assurer la gestion, la maintenance et le prêt d'un parc de matériel scénique sur Saintes et Limoges ;
- Établir un inventaire des lieux scéniques de la Région Nouvelle Aquitaine ;
- Proposer des formations aux élus, bénévoles et professionnels.



## Les axes de développement du projet associatif

- La place et le rôle des adhérents ;
- Une gouvernance partagée et pérenne ;
- Le développement territorial ;
- Les lieux dédiés à nos activités ;
- La responsabilité sociale et environnementale.

## La place et le rôle des adhérents

- Les adhérents en 2022 sont au nombre de 393 (+34%) répartis sur les douze départements (cf. carte ci-contre) ;
- Les adhérents ont été consultés pour la rédaction du projet associatif puis l'ont validé en assemblée générale ;
- Afin de mieux soutenir ses adhérents dans leurs projets de manifestations, l'APMAC a mis en place un dispositif de partenariat avec principe de réciprocité et a accompagné cette année les événements suivants : Festival Coconut music, Festival des Francophonies en Limousin, Festival Saxophonie. Les demandes de partenariat sont présentées et validées par le Conseil d'administration.

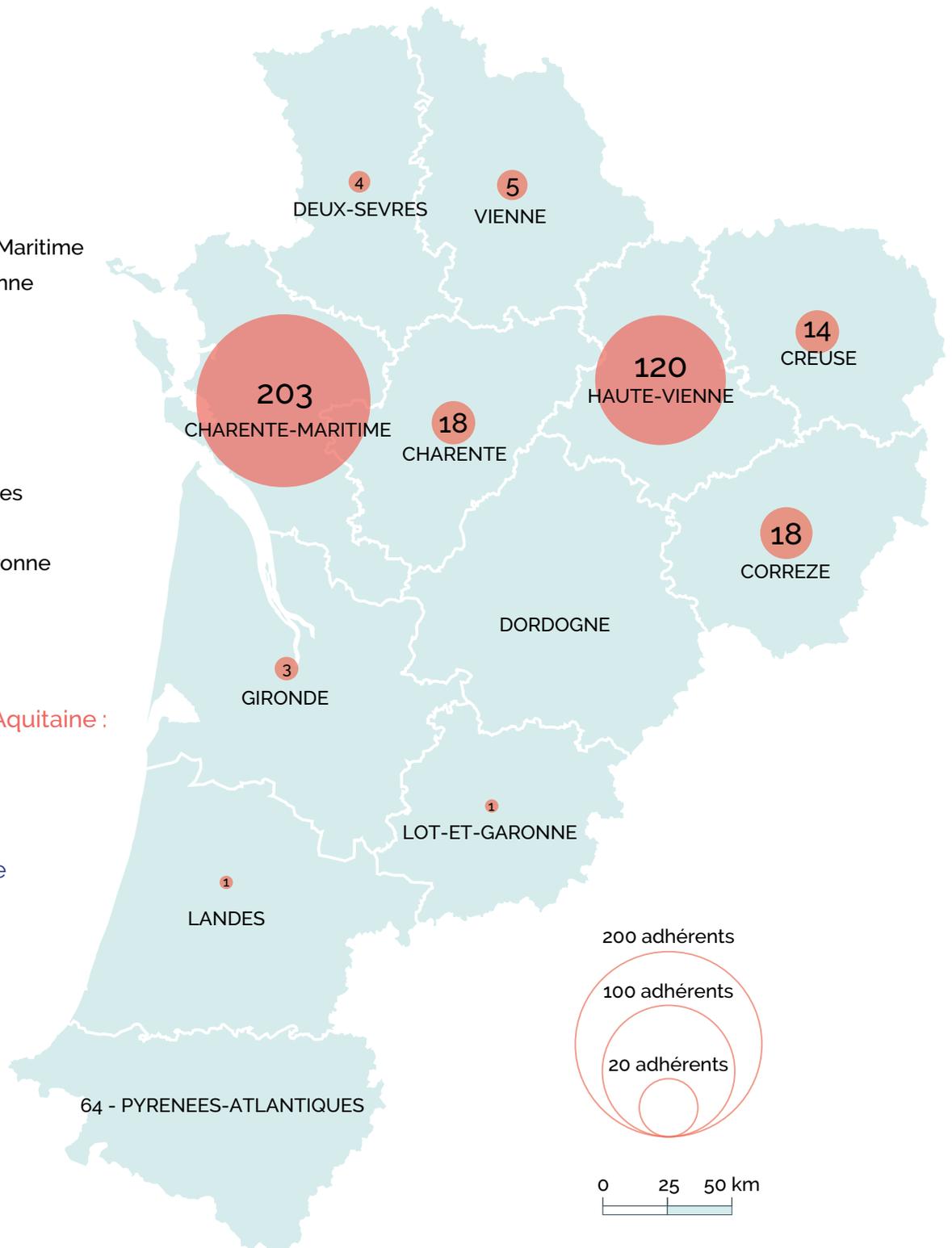
# Les adhérents

**393**  
adhérents

203	Charente-Maritime
120	Haute-Vienne
18	Corrèze
14	Creuse
18	Charente
5	Vienne
3	Gironde
4	Deux-Sèvres
1	Landes
1	Lot-et-Garonne

6 adhérents  
hors Nouvelle-Aquitaine :

- Allier
- Paris
- Yvelines
- Essonne
- Hauts de Seine
- Val de Marne



Source : APMAC - IGN BD GEOFLA  
Réalisation : APMAC - mars 2023

## Répartition des adhérents par catégorie

### Catégorie A

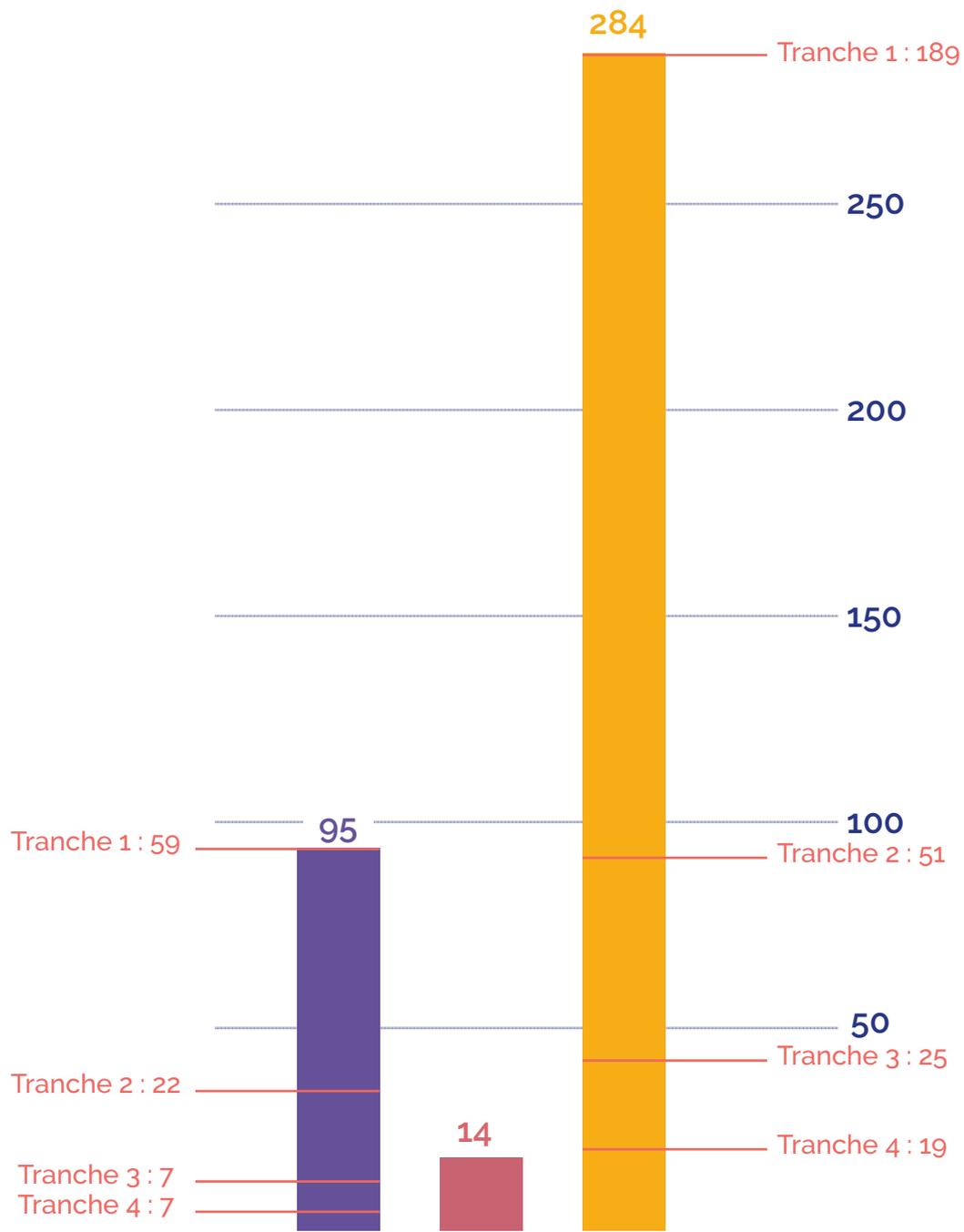
Collectivités territoriales  
**95 ADHÉRENTS**

### Catégorie B

Établissements scolaires  
**14 ADHÉRENTS**

### Catégorie C

Structures de droit privé  
ou de droit public  
**284 ADHÉRENTS**



## Une gouvernance partagée et pérenne

- Le Conseil d'administration, composé de 18 membres, a tenu 4 réunions statutaires en 2022.
- Trois commissions thématiques ont été créées :
  - **Commission « projet associatif »**, fin des travaux en février 2022 (1 réunion en 2022 et rédaction du projet). Le Conseil d'administration de l'APMAC et les délégués du personnel ont travaillé durant plusieurs mois sur le projet associatif 2022-2026 : 50 heures de travail collaboratif sur un an et demi et la participation de 10 membres du Conseil d'administration. Les adhérents avaient également été sollicités par courriel afin de répondre à une enquête préliminaire. Il a été présenté et validé lors de l'assemblée générale du 13 avril dernier.
  - **Commission « gouvernance »**, travaux en cours (3 réunions en 2022). Il s'agit d'engager une réflexion sur le mode de gouvernance et les moyens de la pérenniser.
  - **Commission « valorisation du bénévolat »**, travaux en cours (1 réunion en 2022). Elle permet de comptabiliser le temps passé par les bénévoles au sein de l'association et de quantifier sa richesse et ses ressources extérieures. Elle contribuera à donner une meilleure visibilité à nos partenaires sur son dynamisme et à évaluer le poids financier du bénévolat.

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## Le service des lieux scéniques

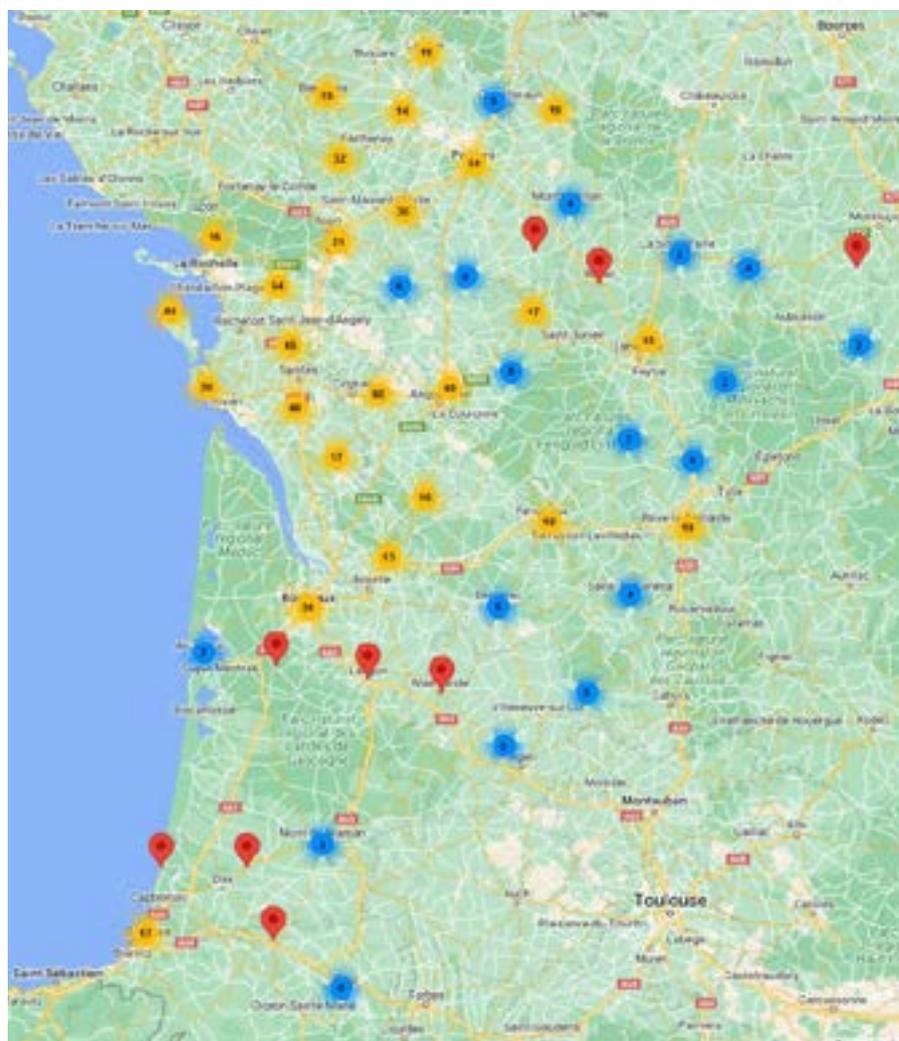
### L'inventaire



**775 LIEUX RECENSÉS (+3%)**

Dont 25 nouvelles entrées

Le taux de mise à jour est remonté à 12% (98 fiches m.a.j.)





## LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

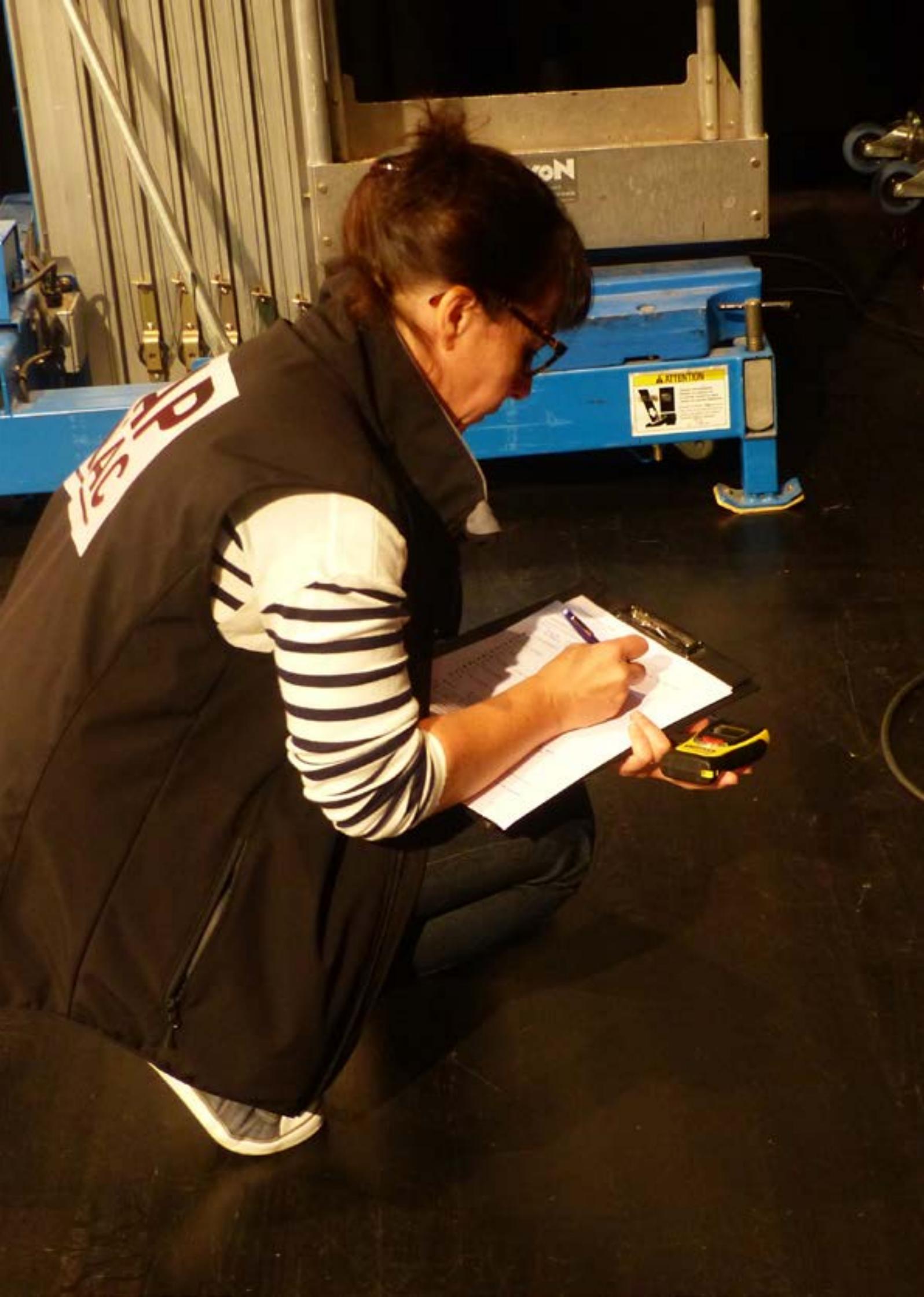
### Le service des lieux scéniques

#### Le conseil en aménagement

- 2 dossiers terminés (la Maline/ ile de Ré, salle polyvalente d'Etaules) ;
- 12 dossiers en cours de suivi ;
- 4 nouveaux dossiers.

#### Autour du conseil en aménagement

- Cartographie (2 cartes réalisées) ;
- RIM: intervention dans le cadre de la Route du RIM à Talence SMAC Rock et Chanson ;
- Iddac: poursuite de la coopération, 31 août ;
- L'A. :
  - Participation à la préparation du questionnaire pour le recensement des lieux de résidence,
  - Organisation de la journée professionnelle « une salle pour ma commune 2023 »,
  - Forum entreprendre dans la culture ;
- Région: participation au comité consultatif du Règlement d'intervention culture.



## LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## Le service des lieux scéniques

### Des partenaires

Région Nouvelle-Aquitaine, Agence Culturelle Nouvelle Aquitaine (l'A.), OARA, Iddac, ACDDP24, CDA Rochefort Océan, CDC du Haut-Poitou, CDA Pays Basque, Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



## Réseau néo-aquitain des responsables techniques du spectacle vivant

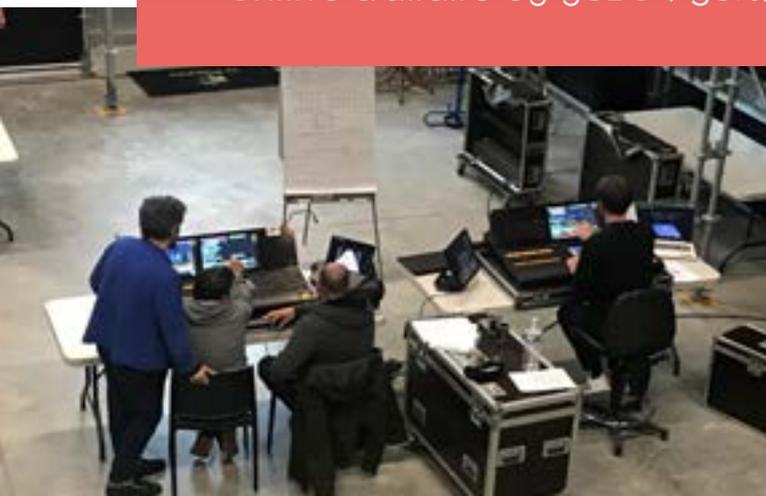
- Pérennisation du réseau et création d'une plateforme collaborative «La Régia» qui permet à chaque membre d'échanger et de consulter différents espaces ;
- Organisation de quatre journées d'information sur la transition led sur le territoire régional – Bordeaux, St Jean de Luz, Brives et Poitiers (75 participants) ;
- Animation de quatre réunions locales (2 à Saintes, Limoges, Rochefort) ;
- Enquêtes sur les besoins en formation et les investissements en projecteurs led ;
- 91 membres à la fin 2022.



## LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### La formation

- Partenariat avec le CIAM / Bordeaux pour la formation longue Agent technique (6 stagiaires certifiés) ;
- Partenariat avec GRIM-EDIF / Lyon pour la formation longue Technicien polyvalent (recrutement en cours) ;
- Collaboration avec ARKALYA / Schiltigheim pour les formations EOS ;
- 11 formations professionnelles courtes ;
- 1 formation longue certifiante ;
- 6 formations pour les bénévoles à Limoges et à Saintes (4 annulées pour faute de participants) ;
- Adhésion d'APMAC Formation à la Fédération des Organismes de Formation de la Culture (FOFC) ;
- APMAC Formation lauréate de l'appel d'offre du CNFPT : « programmation et techniques de spectacle » en Charente/Charente-Maritime/Creuse/Deux Sèvres/Vienne/Haute-Vienne ;
- Renouvellement du label « centre de formation handi-accueillant » et réussite de l'audit de surveillance QUALIOPi ;
- Participation aux travaux sur le Contrat Régional de Filière Culture (orientation, formation professionnelle initiale ou continue, professionnalisation, métiers) ;
- Chiffre d'affaire 69 981€ (+30%).



## La formation agent technique du spectacle vivant

La troisième promotion a fini en juillet avec 100% de réussite



## La formation courte

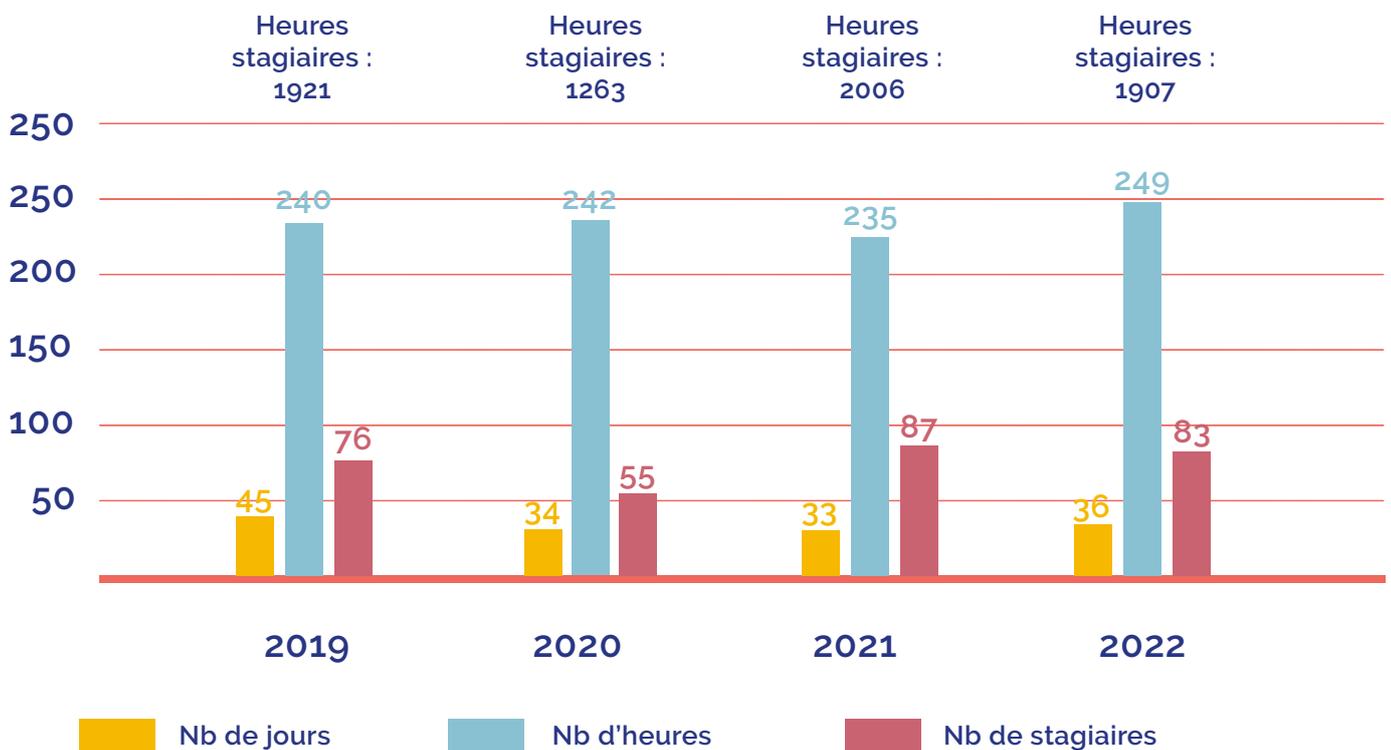
### En moyenne :

Nombre de jours : 37

Nombre de stagiaires : 75

Nombre d'heures : 241

Nombre d'heures stagiaire : 1774



## Le parc de matériel scénique

- Après un premier trimestre empêché par les mesures sanitaires, la saison estivale s'est révélée extraordinaire par son intensité. L'équipe a, par ailleurs, dû répondre à un afflux de demandes de dernière minute particulièrement important.
  - 1184 sorties de matériels et autant de manifestations ont été accompagnées: 610 sur Saintes (+72%) et 574 sur Limoges (+65%);
  - 211 interventions dont les 22 livraisons de pianos. Mobilisant 22 femmes et hommes pendant 3675 heures (2,3 ETP) en plus des personnels permanents.
- Étude de la création d'une antenne à Jarnage en Creuse. Après une rencontre avec le Maire de la commune qui a montré son intérêt pour l'initiative, l'étude de faisabilité a conduit au report du projet.
- Finalisation de l'harmonisation des tarifs entre les deux sites de Limoges et de Saintes. Les équipes de Saintes et Limoges ont mis en œuvre un patient travail d'harmonisation, afin que chaque adhérent puisse accéder à l'intégralité du matériel de l'APMAC, quel que soit son site de dépôt.
- Soutien aux associations : 3 conventions ont été signées avec Les Francophonies /Limoges, Coconut Music/Saintes, et Saxophonies /St Junien.
- L'APMAC soutient les lycées et plus particulièrement ceux proposant une option théâtre. A ce titre, un tarif préférentiel leur est appliqué et une convention bipartite est signée avec chaque bénéficiaire.
- Conseils techniques par les chargés d'affaires : 889 heures de conseils techniques aux adhérents dont 748 heures sur le site de Saintes et 141 heures sur le site de Limoges.



## LES LIEUX DÉDIÉS

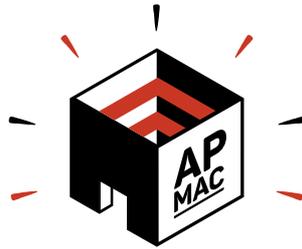
### L'agence de Limoges

En raison de la vente des locaux actuels, l'APMAC est à la recherche de nouveaux bâtiments sur Limoges et alentours. Des rapprochements avec de nombreux opérateurs culturels du territoire ont permis d'imaginer un projet de lieu de partage de pratiques pouvant accueillir nos activités et les développer.

D'autre part, une réflexion est actuellement en cours pour la création d'antennes, qui serviront de relais sur les départements limitrophes au département 87.



## LES LIEUX DÉDIÉS



# le Plateau

PAR L'APMAC

Il est dédié à la formation mais aussi à l'accueil de résidences d'artistes. Les dossiers de candidature sont présentés et validés par le Comité d'approbation, organe de gouvernance de l'activité accueil en résidence d'artistes, qui s'est réuni à trois reprises.

### Lieu d'expérimentation et de diffusion multimédia.

Des formations et des équipes artistiques telles que Ali Veejay, Hollywood Bazard, Cie Jean Fred Beuzier, Théâtre Bouche d'Or, Arche en Sel, One Again Production ou encore Karmapolis ont occupé pendant 88 jours le Plateau, soit 25 projets accueillis.

Le 25 mai, l'APMAC a reçu la visite de Laurence Rouède, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'aménagement des territoires. En compagnie notamment de Jacky Emon, Conseiller Régional, de Pierre Tual, Président du Pays de Saintonge Romane, et de Frédéric Rouan, Vice-Président de l'Agglomération de Saintes, plusieurs représentants du territoire ont ainsi pu découvrir les aménagements du Plateau et s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics.

## Responsabilité sociale et environnementale

Une réflexion sur l'impact environnemental de nos activités a été menée par l'équipe salariée et bénévole pendant le week-end de cohésion à la Ferme de Villefavard.

Il a été mis en place des aides aux activités sociales et culturelles (ASC) du personnel à l'initiative du CSE et financées par le budget annuel alloué par le Conseil d'administration (1% de la masse salariale).

Lors de la consultation des entreprises pour la mise en propreté de nos locaux, un critère obligatoire de certification Ecolabel a permis de départager les postulants.

Dans la mesure du possible, l'équipe de l'APMAC s'emploie à se déplacer en train afin de réduire son impact carbone.

À noter : l'APMAC a accompagné l'association Mondo-Mélodie pour analyser son utilisation des groupes électrogènes pendant le festival Notes en Vert. Il s'agissait d'identifier les leviers d'actions pour réduire la consommation en carburant. Des mesures in-situ ont permis la rédaction d'un rapport de préconisations.



## Actions de communication

Nous avons travaillé sur deux axes de communication : les adhérents et les partenaires.

- Trois lettres d'information ont été envoyées.
- 17 envois en nombre sur des informations spécifiques telles que les formations, l'arrivée de nouveaux équipements...
- 279 publications sur les réseaux sociaux (3220 vues).

Le site de l'APMAC continue d'être très consulté avec 87630 visites en 2022.

France3 Limousin a réalisé un sujet sur l'APMAC dans le cadre du vote des subventions d'investissement par le Conseil départemental de Haute-Vienne.

À noter : les accueils d'équipes artistiques ont généré une visibilité du Plateau dans les médias locaux et régionaux avec la venue de France3 Poitou-Charentes, Sud Ouest et de nombreuses publications sur les réseaux sociaux.



## Investissements

Pour s'engager pleinement dans la transition technologique voyant disparaître les lampes à incandescence au profit de la led, l'APMAC a programmé un nouveau Plan pluriannuel d'investissement (PPI) sur 4 ans pour un montant de 640000€. Depuis 2021, l'équipe se mobilise pour évaluer, tester, comparer les nombreux matériels arrivant sur le marché et choisir les plus pertinents.

En 2022 une première tranche représentant environ 30% du PPI a été engagée.

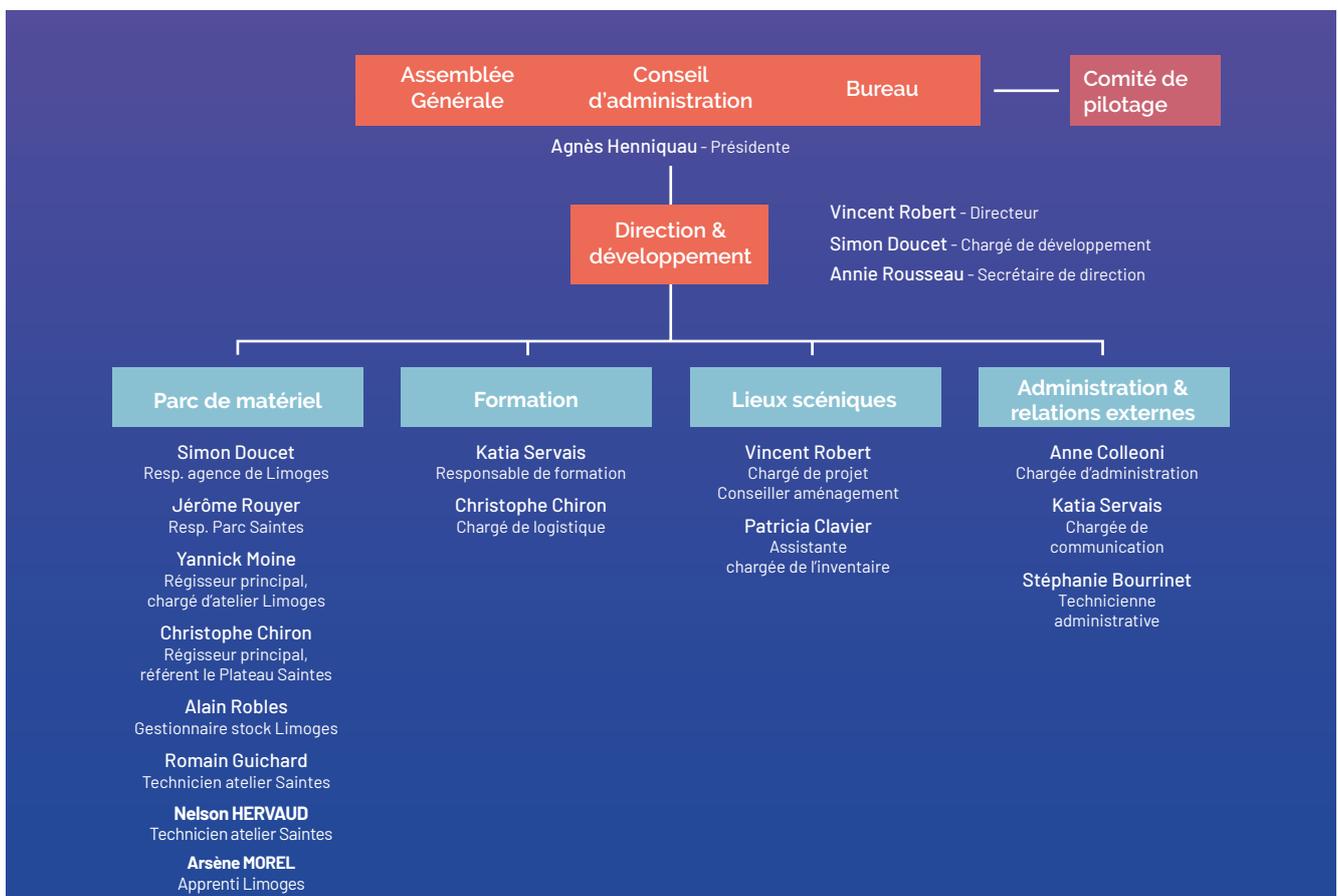
Les premiers matériels concernés ont été les projecteurs à découpe, les projecteurs changeur de couleur avec zoom (wash).

Ce PPI a aussi été l'occasion de changer le système de sonorisation principal avec un modèle plus compact et plus modulable.



## Le personnel

- 10 salariés ont bénéficié de 105 heures de formation ;
- Arrivée de Nelson Hervaud sur le poste de technicien d'atelier à Saintes ;
- Création d'un poste d'apprenti technicien polyvalent du spectacle à Limoges et recrutement de Arsène Morel ;
- Arrêt maladie longue durée de Yannick Moine, régisseur principal de l'atelier de Limoges ;
- Mise en place des chèques déjeuner pour l'ensemble des personnels.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 27 AVRIL 2023

### PARC MATÉRIEL

Mise en service des nouveaux matériels ;  
Étude d'une nouvelle scène couverte ;  
Développement de l'offre de matériels de sonorisation sur le site de Limoges.

### SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

Animation du RÉNART – organisation de réunions locales et de la plénière ;  
Participation aux journées professionnelles, salons, rencontres ;  
Recherche de contributeurs pour assurer les mises à jour et les visites de nouvelles salles ;  
Poursuite des conseils.

### FORMATION

Création d'un cursus niveau baccalauréat en alternance (partenariat GRIM EDIF) avec le lancement de la formation TSV ;  
Développement offre de formation courte (réponse appel d'offre CNFPT) ;  
Poursuite des travaux avec les acteurs des réseaux professionnels de la formation ;  
Réactualisation de l'offre de formation aux bénévoles.

## PROJETS 2023

### LE PLATEAU

Développement de l'activité, promotion de l'outil ;  
Recherche de financements pour l'accueil d'équipes artistiques.

### LE PERSONNEL

Amélioration de la cohésion d'équipe ;  
Poursuite du développement et de l'internalisation des compétences.

### ET AUSSI...

Recherche de nouveaux locaux pour le dépôt de Limoges ;  
Initiation d'une démarche Développement Durable sur l'ensemble des actions de l'APMAC (labellisation? Nouvelle offre de service) ;  
Développement de dépôt relais en Région.



21, rue de l'Abattoir - 17100 SAINTES  
25, rue Charpentier - 87100 LIMOGES  
Tél : 05 46 92 13 69  
contact@apmac.asso.fr  
www.apmac.asso.fr

L'APMAC est une association soutenue par la Ville de Saintes, la Communauté d'Agglomération de Saintes, le Département de la Charente-Maritime, le Département de la Haute-Vienne et la Région Nouvelle-Aquitaine.



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



Le Plateau est un projet financé par  
la Communauté d'Agglomération de Saintes, le Département de la Charente-Maritime,  
la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe.